

## FICHE PRODUIT FINANCER UNE OPERATION

En tant que chef d'Entreprise, vous avez des projets et des besoins financiers à chaque étape de la vie de votre Entreprise. Le recours à l'emprunt peut vous permettre d'accélérer et de booster votre développement. Ainsi, financer des travaux, du matériel, l'acquisition de locaux, de véhicules professionnels ou encore le développement de votre activité, des solutions existent selon vos besoins.

### CREATION ET DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

On considère généralement que cinq étapes définissent le cycle de vie d'une entreprise et à quasiment chaque étape correspond un besoin en financement.

- **Phase 1 : Fondation ou naissance de l'entreprise** - Le début de toute aventure demande une large vision et beaucoup de dévouement. Cette étape est l'étape essentielle au bon démarrage de son entreprise. Définir les besoins immédiats nécessaires au développement de l'activité, préparer un business plan à 3 ans en anticipant un maximum d'aléas, identifier son besoin en fonds de roulement et ses financements nécessaires. A ce stade, c'est ce que l'on appelle le Seed Capital : investissement permettant la création de la structure (capitalisation de l'apport nécessaire, financement du besoin en fonds de roulement)
- **Phase 2 : La Création – La survie** : A cette étape, le chef d'entreprise tente simplement de survivre au jour le jour. La survie est la première préoccupation. Durant cette période, l'entreprise ne gagne pas encore suffisamment d'argent pour être rentable. A ce stade, le financement intervient pour le développement structurel de l'entreprise, et lui permettre de suffisamment se développer afin d'atteindre la rentabilité optimale. C'est ce qu'on appelle le Capital Risque. C'est-à-dire des investissements relativement risqués parce qu'il y a peu de visibilité et encore peu de retour sur investissement (achat d'un véhicule, de matériel, de machines etc.).
- **Phase 3 : La croissance - l'expansion** : A ce stade de la vie de l'entreprise, la trésorerie s'auto-suffit. Elle est rentable et son fonctionnement en marche. En général, c'est aussi une période pendant laquelle les compétences managériales du(es) fondateur(s) sont souvent dépassées par la forte croissance de son entreprise. Les facultés de déléguer deviennent alors cruciales pour l'avenir de l'entreprise. Intervient alors le Capital Développement, comme son nom l'indique, les besoins financiers viennent en renfort du développement de la structure avec l'objectif d'atteindre l'étape supérieure définie par le chef d'entreprise (le développement d'une nouvelle activité connexe et complémentaire, d'un nouveau service, l'installation dans de nouveaux locaux professionnels etc.).
- **Phase 4 : La Croissance Rapide** : lors de cette phase, l'entrepreneur consolide son entreprise et rassemble les ressources nécessaires à la croissance, surtout en termes de trésorerie et de capacité d'emprunt. Il faut pouvoir maintenir l'activité stable pour conserver la trésorerie, engager et former des cadres managers, développer un haut niveau d'activité et bien le gérer. Divers financements peuvent être nécessaires, par exemple dans le cadre de la R&D ou une entreprise saine qui est en pleine croissance a besoin d'injecter de l'argent pour continuer ou aller plus loin dans ses recherches ou encore la croissance externe ou l'entreprise aura besoin de financement pour racheter les parts sociales d'entreprises concurrentes ou les fonds de commerce.
- **Phase 5 : La Maturité** : L'entreprise a atteint son potentiel maximal, elle rayonne par son résultat, sa taille, sa place sur le marché etc. Sa santé financière est saine, elle s'autofinance. Son activité est pérenne et prospère. Une énième étape intervient alors : le Capital Transmission dans le cadre d'une réorganisation patrimoniale, d'une préparation à la cession/reprise. Des financements peuvent être nécessaires comme pour le démembrement de société, ou de biens immobiliers professionnels (cf. également la fiche produit Pacte Dutreil).

Les entreprises connaissent au cours de leur existence de nombreuses évolutions matérialisées par les phases de croissance, de stagnation ou de déclin. A chaque étape, le chef d'entreprise doit pouvoir être à même de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour maintenir son activité, saisir une opportunité de développement, ou encore réagir aux changements environnementaux. L'entreprise doit pouvoir s'adapter et muter en conséquence.

Il existe de nombreuses sources de financement dans notre monde économique et notamment :

- Les organismes bancaires
- Les organismes de crédit
- Les sociétés de Crowdfunding
- Les fonds d'investissement

**Pour exemple, les sociétés de Crowdfunding (financement participatif) : ce mode de financement est un autre moyen pour les entreprises, et les créateurs d'entreprises de récolter des fonds pour leurs projets. Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permettent aux porteurs de projets de trouver les fonds demandés, de constituer leurs apports nécessaires au financement bancaires. En notre qualité de conseil, nous collaborons avec tous les types d'organismes financeurs pour la réalisation de vos projets et pouvons vous accompagner sur l'élaboration des stratégies de développement.**

OFFICE PATRIMONIAL FRANÇAIS – O.P.F. GROUPE, SARL au capital de 15 000,00€, dont le siège social est situé au 84, rue Paul Bert, 69003 LYON, immatriculée sous le numéro SIREN 814 262 986 RCS Lyon, code APE 7490B, holding du groupe détenant tout ou majeure partie des parts des sociétés OPF INGENIERIE, OPF COURTAGE et OPF IMMOBILIER.

OPF INGENIERIE, nom commercial de MS OPTIMA, SARL unipersonnelle au capital social de 10 000,00 euros, dont le siège social est situé au 84, rue Paul Bert, 69003 LYON, immatriculée sous le numéro SIREN 797 490 695 RCS Lyon, code APE 7022Z, immatriculée à l'ORIAS sous le n°14001919 www.orias.fr pour les activités de Courtier en Opération Bancaire et Services de Paiement (COBSP) et référencée Conseiller en Investissement Financier (CIF) sous le N° E003780 par L'ANACOFI-CIF, assurée en RCP pour les activités de CIF, COA, et COBSP auprès de la compagnie CGPA, 125 rue de la Faisanderie, CS 31666, 75 773 PARIS CEDEX 16, sous la police n°RCPI0370, et disposant de garanties financières pour les activités de COA et COBSP auprès de la même compagnie.

OPF COURTAGE, nom commercial du CABINET MONTHERLANT PATRIMOINE, SARL unipersonnelle au capital social de 7 500,00 euros, dont le siège social est situé au 84, rue Paul Bert, 69003 LYON, immatriculée sous le numéro SIREN 494 226 822 RCS Lyon, code APE 6622Z, immatriculée à l'ORIAS sous le n°13000532 www.orias.fr pour les activités de Courtier en Opération d'Assurance (COA) et de Courtier en Opération Bancaire et Services de Paiement (COBSP) et référencée Conseiller en Investissement Financier (CIF) sous le N° E002973 par L'ANACOFI-CIF, assurée en RCP pour l'ensemble de ses activités auprès de la compagnie ZURICH INSURANCE PLC, 112 Avenue de Wagram, 75017 Paris, sous la police n°7400026945, et disposant de garanties financières pour les activités de COA et de COBSP auprès de la même compagnie.

OPF IMMOBILIER, nom commercial de XR INVEST, SARL au capital social de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé au 84, rue Paul Bert, 69003 LYON, immatriculée sous le numéro SIREN 823 269 899 RCS Lyon, code APE 6831Z, Titulaire de la carte « T », sans détention de fonds, et « G » n° CPI 6901 2017 000 017 133 délivrée par la CCI de LYON METROPOLE ST ETIENNE ROANNE, assurée en RCP pour les activités d'intermédiaire en transaction et en gestion d'immeuble, sous les polices n°143 944 455 et n° 120 137 405, et disposant de garanties financières sous la police n° GF 0000002525 pour l'activité d'intermédiaire en gestion d'immeuble pour un montant de 120 000,00 € et pour l'activité de transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce sans détention et sans maniement de fonds sous la police n° 118 263 166 pour un montant de 110 000,00 € auprès de la même compagnie GALIAN ASSURANCES, TSA 20035, 75801 PARIS CEDEX 08.